

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 01654 Numéro SIREN : 530 586 841 Nom ou dénomination : 2V SOLUTIONS
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/12/2022 sous le numéro de dépôt 14367



2V SOLUTIONS

Société à responsabilité limitée au capital de 500 €

39 rue du jeu de paume – 77200 Torcy

**Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes
sur la transformation de la société**

**2V SOLUTIONS,
société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée**

2V SOLUTIONS SARL

Capital : 500 €

Siège social : 39 rue du jeu de paume – 77200 Torcy

**Rapport du commissaire à la transformation
et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société
2V SOLUTIONS,
société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée**

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 2 novembre 2022, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Nous avons pris connaissance de la situation comptable établie au 30 novembre 2022 par le cabinet d'expertise comptable Audit Fiduciaire situé au 123 rue de Reuilly à Paris (75012).
- La société présente, au 30 novembre 2022, des fonds propres positifs d'un montant de 26.267 €, pour un capital social de 500 € et après prise en compte d'un résultat positif de 25.654 €.
- Les comptes font apparaître à l'actif des disponibilités à hauteur de 27.702 €.

Sur la base de la situation établie le 30 novembre 2022, nous vous faisons part des observations suivantes :

- La valeur des biens composant l'actif social est majorée de 1.552 € en contrepartie d'une majoration de compte courant. Cette majoration n'a pas d'incidence sur la situation nette de la société.
- La situation nette ne prend pas en compte une charge d'IS estimée à 4.620 € réduisant d'autant les capitaux propres au 30/11/2022.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Pour effectuer cette mission, nous avons étudié la situation établie le 30 novembre 2022 et nous avons formulé les observations en première partie de rapport.

Sur la base de nos travaux, nous attestons, nonobstant les observations précédentes, que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Versailles, le 19 décembre 2022

Le commissaire aux comptes

Audexys

Handwritten signature of H. Fournier La Touraille in black ink.

Hugues Fournier La Touraille

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles